

Un grand projet avec vous ! Enquête du 6 au 22 février 2012

Riom Communauté et ses onze communes ont lancé une réflexion collective pour dessiner le projet du territoire à l'horizon des 15 ans qui viennent, avec tous les acteurs : les associations, les entreprises, les acteurs institutionnels et les habitants. Il s'agit de définir, ensemble et dès maintenant, ce que nous souhaitons être demain, puis d'agir de concert pour faire de cette volonté, une réalité, en construisant un projet du territoire. Pour cela, une enquête aura lieu du 6 au 22 février 2012 auprès des habitants et des salariés du territoire.

Votre avis nous intéresse !

Un questionnaire va prochainement être envoyé dans les boîtes aux lettres de Riom Communauté et déposé dans les entreprises. Il sera également disponible dans les mairies, dans de nombreux lieux publics et en ligne sur www.riom-communaute.fr

Il sera à retourner rempli, jusqu'au 22 février 2012, soit à l'aide de l'enveloppe T (envoi gratuit), s'il est arrivé dans la boîte aux lettres, soit en le déposant à la mairie du domicile, soit en l'envoyant à Riom Communauté, 5 mail Jost Pasquier BP 80 045 63201 Riom cedex.

Il sera également possible de le remplir sur le site Internet : www.riom-communaute.fr – rubrique *Projet du territoire*.

En quoi consiste la démarche d'élaboration du Projet du territoire ?

La démarche a été officiellement lancée en novembre dernier, par les élus du conseil communautaire. Elle a pour objectifs de mieux cerner les futures évolutions du territoire et les enjeux qui se profilent, d'anticiper au plus tôt les futurs besoins des citoyens et de mieux s'organiser pour les satisfaire, mais aussi, tout simplement, de construire ensemble un avenir commun.

C'est donc une démarche d'élaboration collective d'un plan d'actions qui s'engage entre tous les acteurs du territoire (élus, citoyens, acteurs socio-économiques, partenaires institutionnels), afin d'identifier les leviers d'actions les plus pertinents, notamment en matière de développement des services publics, de développement durable, d'accès à l'emploi, de développement du commerce de proximité, de l'amélioration des transports, du cadre de vie, etc.

La construction en trois étapes

1) Un diagnostic stratégique partagé, basé sur un état des lieux soulignant les atouts et les faiblesses, pour dégager les grands enjeux du territoire.

Ce diagnostic, réalisé en premier lieu par un cabinet expert, s'appuiera notamment sur une **enquête** auprès de la population et des salariés.

Une **réunion publique** sera organisé le 17 mars 2012 de 9 h à 12h30 à l'Arlequin à Mozac, où chacun pourra donner sa vision du territoire, préciser les enjeux qui lui paraissent cruciaux et ce qu'il faudrait faire sur les thèmes qui le touchent : s'installer et vivre sur le territoire ; se nourrir et consommer ; grandir et apprendre ; se soigner ; vieillir ; travailler ; se déplacer ; se divertir ; s'ouvrir aux autres territoires ; préserver son environnement...

Sur cette première base, chacun pourra s'inscrire, dans **six ateliers de travail participatif**, pour mieux définir les enjeux importants sur lesquels agir. Ils auront lieu en avril et mai 2012, suivis d'une **réunion publique** en juin afin de présenter, à tous, le diagnostic du territoire.

2) La définition d'une stratégie territoriale.

Sur la base du diagnostic réalisé, **six autres ateliers participatifs** travailleront pour définir les grandes lignes du projet du territoire et les actions concrètes qui le dessineront, demain.

3) La rédaction du projet du territoire.

La vision du territoire et les objectifs seront déclinés dans un programme d'actions, concret, chiffré et tangible, qui guidera l'action de Riom Communauté et des communes qui la composent, pour les 10 à 15 ans qui viennent, et qui engagera aussi tous les acteurs du territoire.

Comment participer à l'élaboration du projet du territoire ?

- En envoyant ses coordonnées par mail à *l'adresse* : contact@riom-communaute.fr ou *par courrier* à Riom Communauté 5 mail Jost Pasquier BP 80045 63201 Riom cedex.
- En remplissant le questionnaire de l'enquête réalisée du 6 au 22 février 2012.
- En assistant aux différents moments d'échanges et de concertation organisés.

Calendrier de la démarche

- **Du 6 au 22 février 2012** - Enquête auprès de la population et des salariés.
- **17 mars 2012** de 9 h à 12 h 30 - Réunion de présentation de la démarche de projet du territoire et débat sur les enjeux du territoire - L'Arlequin, rue Louis Dalmas 63200 Mozac.
- Six ateliers participatifs de travail approfondi sur un des six thèmes du projet du territoire – maison des associations à Riom :

2 avril 2012 à 18 h (salle du Tribunal)

• Développement économique : économie, commerces, tourisme, agriculture, emploi, formation, nouvelles technologies...

3 avril 2012 à 18 h (salle du Tribunal)

• Aménagement : urbanisme, organisation de l'espace, déplacements...

5 avril 2012 à 18 h (salle Louise Michel)

• Logement et cadre de vie : habitat, logement social, nouvelles énergies...

23 avril 2012 à 18 h (salle du Tribunal)

• Environnement : milieux naturels, biodiversité, déchets, lutte contre l'effet de serre et les pollutions...

24 avril 2012 à 18 h (salle du Tribunal)

• Société : sport, culture, éducation, lien social, citoyenneté...

3 mai 2012 à 18 h (salle du Tribunal)

• Social : insertion, jeunesse, seniors, petite enfance, handicap, santé...

- **Juin 2012** - Réunion de présentation du diagnostic partagé.
- **Septembre 2012** - Six ateliers prospectifs pour définir concrètement le projet de territoire.
- **1^{er} trimestre 2013** : Présentation du Projet du territoire de Riom Communauté

Contact presse :

Valérie Faugère, Riom Communauté, 04 73 67 12 19, 06 09 43 40 52
valerie.faugere@riom-communaute.fr - www.riom-communaute.fr